



ARERAM
Suzanne Cordes

UEE

Unité d'Enseignement Externalisée

Instruction ministérielle du 23 juin 2016. Ministère des affaires sociales et de la santé

Définition

Externalisation d'unité d'enseignement (UE) localisées jusqu'à là dans les établissements et services médico-sociaux vers des écoles ordinaires.

Missions

- Permettre à des enfants scolarisés en établissements médico-social de bénéficier de l'inclusion scolaire
- Diversifier le panel de l'offre de scolarisation
- Accroître le nombre d'heures de scolarisation
- Intensifier la coopération entre l'Education Nationale et le secteur médico-social

L'UEE est différente d'une ULIS car les enfants restent inscrits dans l'établissement d'origine

Lieu :

Collège d'enseignement général
EDOUARD PAILLERON
33 rue Edouard Pailleron
75019 Paris

ARERAM

L'ARERAM a pour mission l'accompagnement des personnes en situation de handicap tout au long de leur vie dans l'objectif de développer leur autonomie et leur inclusion dans la société par la mise en œuvre de moyens aussi larges que possible





Le Public

Jeunes âgés de 10 à 15 ans (âge de scolarisation au collège) ayant une orientation vers l'IME Suzanne Cordes.

Ils sont pour la plupart porteurs de handicap, présentant principalement une déficience intellectuelle et/ou des troubles associés et s'inscrivent dans un projet d'inclusion scolaire

Modalités d'admission

L'orientation est prononcée par la CDAPH de la MDPH 75.

Le jeune doit avoir une notification vers un IME ;



Organisation

L'Etablissement Suzanne Cordes

- Organise l'utilisation des locaux
- Prévoit les transports
- Met à disposition la présence d'un éducateur spécialisé à temps plein dans la classe au sein du collège

Il y a donc la présence d'un enseignant- spécialisé et d'un éducateur durant la période de fonctionnement de l'UEE

Fonctionnement

La classe externalisée dispose d'une salle de classe et ont accès à l'infirmerie, CDI, salle de restauration etc...

Les enfants y sont scolarisés à mi-temps par groupe de 7.

L'enseignante est en charge de dispenser les apprentissages scolaires et l'éducatrice spécialisée accompagne les enfants dans les actes de la vie quotidienne ainsi que dans leur socialisation.

Des inclusions sont possibles dans les autres classes (ex : EPS, art plastique, musique etc)

Les professionnels non enseignants de l'établissement peuvent également intervenir ponctuellement au sein du collège

Nous contacter à l'IME Suzanne Cordes
10, rue Jacques Louvel Tessier 75010
PARIS
Tel : 01 42 02 21 05
Mail : nicolas.molle@areram-idf.fr

L'accès à l'IME est accessible